Auby. Accusée de maltraitance animale, la Ferme du Temps Jadis porte plainte pour harcèlement et diffamation

Par Lisa Lecomte



Accusée de maltraitance, la Ferme du Temps Jadis est aujourd'hui blanchie par une expertise. Mais les bénévoles ne comptent pas en rester là.

En rentrant avec nous dans les locaux de la Ferme du Temps Jadis, Jean-Pierre Lesage a toujours autant de fierté. « À droite, il y a le musée, à gauche c'est notre petit bureau construit par nos bénévoles, et au fond,

c'est la ferme » nous guide-t-il. Voilà maintenant près de 14 ans qu'il est préside cette grande « bande de copains », réunis par la même passion pour le patrimoine rural. Au bout de la rue de Villandry, ils ont créé leur propre paradis, entre odeur de paille, vieux engins agricoles et bruits de sabots. Retour un peu brutal dans la vie moderne quand Jean-Pierre pose 4 lourds dossiers jaunes sur la table de son bureau. Le cauchemar a commencé il y a quelques semaines, plus précisément fin janvier, quand des membres de la Fondation Brigitte Bardot a rendu une visite surprise aux bénévoles dans la ferme. Une visite motivée par des « signalements d'habitants portant sur des maltraitances et une important (sic) négligence des animaux de la ferme » selon les propos de l'inspectrice de l'association à l'époque. Les membres de la Fondation ainsi que deux conseillers municipaux se sont alors introduits dans les locaux de la ferme et ont constaté, pris en photo et dénoncé plusieurs carences dans le traitement des animaux : excréments et vieux fumiers laissé à l'abandon près des animaux, enclos trop petits, ongles et poils mal entretenus ... Autant de reproches que les bénévoles ont à nouveau entendu quelques semaines plus tard lors d'une seconde visite. Cette fois-ci les bénévoles de la Fondation saisiront une chienne, mascotte de la Ferme, inquiétés par ses conditions de vie. « Elle avait une tumeur qu'on a décidé, avec le vétérinaire, de ne pas retirer car la chienne de 13 ans déjà est trop vieille » explique encore Jean-Pierre Lesage. Il n'a aucune nouvelle de l'animal depuis ce qu'il considère comme un « vol ».

Blanchis par un contrôle sanitaire

La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) a été saisie par les membres de la Fondation Brigritte Bardot pour constater la situation des animaux à la Ferme du Temps Jadis. Jean-Pierre Lesage a donc eu la surprise d'accueillir deux inspecteurs le 22 mars. À l'issue de cette visite, un rapport de plusieurs pages de critères à respecter pour la ferme : presque tous suivis de la mention « conforme ». « Il y a quelques mentions « inconformité mineure » concernant des animaux qui n'avaient pas encore été inscrits dans des registres d'élevage. Un défaut dans le timing administratif qui a été régularisé depuis le rapport de la DDPP, mais aucune anomalie sur le traitement des animaux » explique Jean-Pierre Lesage, plongé dans le rapport.

Un « déferlement de haine »

« Un déferlement de haine, c'était clairement du cyber-harcèlement », ce sont les mots de Jean-Pierre Lesage pour décrire la période qu'il vient de traverser avec ses bénévoles. Devant lui, une pile de copies de captures d'écran d'insultes, de menaces et d'accusations publiées sur les réseaux sociaux. À l'époque, Christophe Charles, maire d'Auby, avait fait distribuer une lettre dans toutes les boites aux lettres aubygeoises pour dénoncer la « maltraitance animale » à la ferme mais aussi pour évoquer des soirées qui auraient été organisées avec les fonds de l'association à des fins personnelles et politiques. « Les gens nous ont traités d'alcooliques, on nous a même accusé d'organiser des soirées pédophiles » ajoute le président. Ces insultes, publiques sur les réseaux sociaux font l'objet d'une des quatres plaintes déposées par l'association.

Diffamation?

Deux autres plaintes sont aujourd'hui sur le bureau du procureur et portent sur les accusations désormais réfutées par le rapport de la DDPP. Ce dernier ne fait état d'aucune maltraitance des animaux de la part du personnel de la ferme, c'était pourtant l'objet de toutes les attaques, d'une part de la Fondation Brigitte Bardot, d'autre part de la municipalité et plus précisément du maire lui-même. Des accusations couchées noires sur blanc par courrier, dans la presse et sur les réseaux sociaux que l'association condamne aujourd'hui pour leur caractère diffamatoire.

Le maire a-t-il dépassé ses droits ?

C'est ce qu'estime en tout cas Jean-Pierre Lesage. Après quelques recherches sur les droits et compétences des maires, il a trouvé plusieurs textes de loi expliquant qu'un premier magistrat ne peut agir sur un animal dans sa commune que si celui-ci présente un danger pour la population ou si il est errant. Outre ces deux situations, ce n'est pas à lui de prendre des décisions mais au préfet. Pourtant, Christophe Charles a bien signé en janvier dernier un arrêté autorisant la saisie du chien de la ferme par la Fondation Brigitte Bardot, alors qu'il n'était visiblement ni errant ni dangereux. Le président s'interroge aussi sur l'intrusion surprise dans la ferme des membres de la Fondation Brigitte Bardot accompagnés de deux conseillers municipaux : « Avaient-ils le droit de faire ça ? » D'autre part, une quatrième plainte a été déposée directement contre le nouveau maire aubygeois. Jean-Pierre Lesage lui reproche de ne pas respecter les conventions qui obligeaient normalement la mairie à ne pas toucher aux subventions accordées à l'association pendant le mandat précédent. La Ferme du Temps Jadis connait en effet une grosse réduction de ses financements municipaux depuis l'arrivée de Christophe Charles au siège de maire. Un trou dans le budget qui les met aujourd'hui en difficulté. « Dans son courrier, monsieur le maire écrivait que « quand le mensonge prend l'ascenseur, la vérité prend l'escalier mais finit toujours par arriver », et bien j'ai une grande nouvelle pour lui, je crois qu'elle vient justement d'arriver, la vérité. » conclut Jean-Pierre Lesage en attendant que le tribunal lui donne raison ou non.

Source: <a href="https://www.lobservateur.fr/douaisis/douai-et-alentours/2021/04/19/auby-accusee-de-maltraitance-animale-la-ferme-du-temps-jadis-porte-plainte-pour-harcelement-et-diffamation/?fbclid=IwAR2j6c6 VFo7X X4 qh2MQ9AAmVXI U4gkqV-VZawQoc3V6wYxIY9uKY85M